

INVITATION

MARDI 26 novembre 2019

CONFÉRENCE

Chers Amis,

Nous restons dans le sport et plus particulièrement l'encadrement des sportifs.

Le **mardi 26 novembre** prochain, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir :



**JEAN-
MARC
GERBER**



**CENTRE
SPORT
ETUDES
LAUSANNE**

Monsieur Gerber viendra nous parler de son engagement envers les jeunes sportifs.

La Fondation « Centre Sport-Etudes Lausanne » a pour objectifs de proposer à de jeunes gens (filles et garçons) qui se dirigent vers une carrière sportive de haut niveau des conditions propices à l'épanouissement de leur personnalité, à leur réussite aussi bien sportive, scolaire que professionnelle, ainsi que de s'assurer du respect des règles éthiques et des droits fondamentaux des jeunes sportifs. Elle a été fondée à l'initiative de la Ville de Lausanne en partenariat avec le Canton de Vaud, la Solidarité Olympique et différentes instances politiques, sportives et économiques.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation dispose du Centre Sport-Etudes Lausanne sis, depuis janvier 2002, dans l'enceinte du Stade olympique de la Pontaise.

Certain que cette présentation sera fort intéressante, je vous invite tous à vous inscrire rapidement et à convier vos amis et connaissances.

Dans cette attente, je vous adresse à tous mes meilleures salutations.

Amités.

J. Kurzen

Boussens | Mardi 26 novembre 2019 | 11h30



Mardi 26 novembre 2019

Selon le programme suivant :

Lieu de la conférence :

11h30 – 12h15

12h15 – 13h30

Dès 13h30

Apéritif

Conférence

Repas

Le Club de Boussens

Route de la Coulisse 5

1034 Boussens

Coupon-réponse

Nom : _____

Prénom : _____

- Je participe à la manifestation du 26 novembre 2019
- Je serai accompagné de ____ invité(s)
- Je ne peux malheureusement pas participer

A retourner au plus vite, **mais au plus tard le mardi 19 novembre 2019**, à :

Le Club de Boussens

p.a. Menétrey SA

Rte de Bettens 3 / CP 68

1042 Bioley-Orjulaz

Tél. : 021 732 12 00

Fax : 021 732 13 14

✉ info@leclub-boussens.ch

Pour toute absence non excusée avant 11h00, le lundi précédant la conférence, le paiement reste dû.